**Distinction entre une ressource académique et non académique[[1]](#footnote-1)**

À savoir :

* N'importe qui peut publier n'importe quoi sur Internet et même dans un livre ;
* Vous ne voulez pas diminuer la valeur de vos travaux en utilisant des informations de mauvaise qualité ou en citant des informations douteuses ;
* C'est à vous d'exercer votre esprit critique en évaluant les ressources que vous rencontrez.

À l’étape de la lecture d’inspection, pour déterminer le niveau de pertinence du livre, il importe de se poser une question cruciale : *s’agit-il d’un livre académique ?* Sinon, elle ne vaut pas la peine d’être considérée pour un travail de recherche universitaire. Rien n’interdit de citer une source non académique dans un travail de recherche (Journal de Montréal, *Une vie, une passion, une destinée*, etc.). Cependant, les sources académiques devraient composer la vaste majorité des références de tout travail académique (80-90%).

**Un continuum**

Si nous déterminons qu’une ressource est académique, il peut aussi être utile de se demander *à quel point elle l’est*. Par exemple, un mémoire de maîtrise et une thèse de doctorat sont deux œuvres académiques, mais la première est moins rigoureuse que la deuxième. Ainsi, il vaut mieux voir la question, non pas comme deux catégories bien fermées, mais comme un continuum.

Académique

Non académique

|---------------------------------------------------------||---------------------------------------------------------|

-10 -5 0 5 10

*Classification subjective :*

Thèse de doctorat : 10

Revue académique : 10

Livre d’un spécialiste avec beaucoup de références et une bibliographie étoffée : 10

Mémoire de maîtrise : 7

Rapports gouvernementaux (ex. commission Bouchard-Taylor) : 7

Livre d’un spécialiste avec peu de références : 2

Journal de Montréal : -5

Enquête de Radio-Canada : -1

Une vie, une passion, une destinée : -3

Courriel personnel : -10

Vidéo YouTube : peut aller de -10 à 1 dépendamment de l’auteur.

Blogue : peut aller de -10 à 3 dépendamment de l’auteur.

Blaise Pascal, Jean Calvin, etc. : hors du continuum, il s’agit de sources primaires sur le plan historique, comme la Bible. Il est parfaitement légitime, voire nécessaire de les citer dans un travail académique, mais ils ne comptent pas comme des sources académiques comme telle. Cependant, les meilleures œuvres académiques en théologie et en histoire appuient leurs dires sur les sources primaires (ex. : les femmes juives avaient le droit de divorcer en cas de négligence systématique selon Ex 21,9-11, *JM128* [un des cinq certificats de divorce juif de langue grecque ayant survécu][[2]](#footnote-2)).

**Les indices de repérage d’une source académique**

Un certain nombre d’éléments doivent être présents pour que l’œuvre soit considérée de nature académique. On peut les cerner en se posant les quatre questions fondamentales : qui, quoi, pourquoi, quand comme l’enseigne le vidéo des [Bibliothèques du réseau de l’Université du Québec](https://youtu.be/lXwgv8kq6rA).

**1. Qui est l’auteur / les auteurs derrière la source ?**

*L’élément le plus déterminant est* *l’identité de l’auteur* et son rapport au milieu universitaire/professionnel[[3]](#footnote-3) :

* Quelles études universitaires l’auteur possède-t-il ? A-t-il une maîtrise ? Un doctorat ?
* Ses études académiques sont-elles reliées au sujet du livre en question[[4]](#footnote-4) ?
* Quelles sont les réalisations de l’auteur dans le domaine ? A-t-il été dans le domaine en question pendant longtemps ? A-t-il écrit plusieurs livres sur le sujet ?
* Est-il professeur à l’université présentement ou l’a-t-il été ? Est-il reconnu dans son domaine ?
* Si nous faisons une recherche sur l’auteur, que trouvons-nous sur internet ?

**2. Quoi : quelles sont les caractéristiques de la source ?**

Un deuxième indice concerne le contenu du livre et sa structure :

* + Le livre possède-t-il une bibliographie ? Est-elle étoffée ou maigre ? Contient-elle plusieurs autres ressources sur le même sujet ?
	+ La ressource possède-t-elle des notes de bas de page dans lesquelles des références à d’autres auteurs/livres se trouvent ? Sont-elles fiables (si je fais une recherche, sont-elles confirmées ?) Ces références indiquent-elles qui sont les autres spécialistes dans le domaine et quelles autres sources pertinentes vous pouvez consulter sur le sujet ?
	+ Le texte contient-il un argumentaire pertinent, bien argumenté et convaincant ?
	+ Y a-t-il un éditeur ? Est-il clairement identifié ? L’éditeur est-il connu et réputé ? L’éditeur est-il spécialisé dans le domaine du sujet traité dans le document[[5]](#footnote-5) ?

**3. Pourquoi l’auteur a-t-il écrit sur le sujet ?**

Il est bon de se demander pourquoi les auteurs ont publié les informations trouvées (surtout lorsqu’il s’agit d’informations provenant du web) :

* Quels sont les intentions, motivations, objectifs, intérêts des auteurs ? Par exemple, un groupe de défense des droits des animaux sélectionnera et présentera l’information différemment qu’un producteur et fournisseur en alimentation.
* Dans quelle trajectoire personnelle se trouve l’auteur par rapport au sujet (à la théologie) :
	+ Est-il un sceptique radical, un conservateur, un progressiste, un libéral ?
	+ Est-il athée, agnostique, évangélique, catholique, pentecôtiste, baptiste, orthodoxe, musulman, etc. ?
	+ Il est bien d’avoir un catalogue mental des tendances des auteurs et d’inclure, dans notre travail, des auteurs de différents arrières-plans afin de considérer thèse et anti-thèse.

**4. Quand cette littérature a-t-elle été publiée ?**

Autre point à considérer :

* En quelle année le livre a-t-il été publié ?
* Pour un site web, à quand remonte la dernière mise à jour ? Les liens hypertextes sont-ils encore accessibles ?
* Si on met de côté les sources primaires (exemple, les œuvres de Jean Calvin pour étudier le calvinisme), la règle générale est qu’un sujet de recherche doit interagir avec les œuvres contemporaines (donc les plus récentes) plus que les œuvres anciennes. Les découvertes (ex. : nouveaux manuscrits), méthodologies (ex. : narratologie), contextes (ex. : immigration, mondialisation), mentalités (postmodernisme), défis sociaux (technologie, environnement) changent chaque décennie et il faut être à jour avec les plus récentes études.
1. Voir aussi Université de Montréal, *Déterminer la fiabilité de l'information*, [http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/74-Determiner-la-fiabilite-de-l-information?tab=276] (Consulté le 4 septembre 2018). [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir David Instone-Brewer, « 1 Corinthians 7 in the Light of the Jewish Greek and Aramaic Marriage and Divorce Papyri » *Tyndale Bulletin*, 52 (2001), p. 226. Voir aussi : <http://www.tyndalearchive.com/Brewer/MarriagePapyri/TableJM.htm> ou <http://www.tyndalearchive.com/Brewer/MarriagePapyri/Index.html> [↑](#footnote-ref-2)
3. L’auteur fait-il partie d’un réseau qui l’incite à réfléchir au sein d’un dialogue critique (réflexion collective / communautaire / universitaire) ou est-ce le fruit d’une réflexion solitaire ? [↑](#footnote-ref-3)
4. Le sophisme de l’appel à l’autorité consiste à s’appuyer sur un expert reconnu dans un domaine X pour soutenir nos dires dans le domaine Y. Par exemple : Albert Einstein était pour un système politique socialiste (sous-entendu : il est très intelligent donc on devrait adopter un tel système et rejeter le capitalisme). Les capacités intellectuelles d’Albert Einstein en physique et en mathématique ne lui confèrent pas nécessairement une expertise politique et en économie. En dehors de son domaine d’expertise, l’avis d’un spécialiste a autant de valeur que l’avis de « monsieur et madame tout le monde ». [↑](#footnote-ref-4)
5. Certaines maisons d’édition sont davantage à portée académique que d’autres. À force de faire des recherches, le chercheur vient à reconnaître les maisons d’édition ayant de la crédibilité dans son domaine (voir document « Classification des maisons d’édition et périodiques »). [↑](#footnote-ref-5)